



Bordeaux, le 24 janvier 2017

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Persistance d'une odeur incommode rive droite de Bordeaux**

Le SDIS de la Gironde a reçu de nombreux appels aujourd'hui faisant état de la persistance d'une odeur de gaz incommode sur la rive de droite de Bordeaux. Celle-ci fait suite au rejet accidentel de mercaptan survenu hier dans l'entreprise CD-Trans à Bassens.

La persistance de l'odeur s'explique par une dispersion lente et progressive du produit due aux conditions météorologiques. Le tertiobutylmercaptan ne présente pas de toxicité.